

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202401/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation et
d'affichage : 05/01/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 janvier à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

**Nombre de conseillers
En exercice : 18
Présents : 16
Votants : 17**

le Conseil Municipal légalement convoqué le 5 janvier 2024 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

PRESENTS : MMES et MM ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LEBouc Jacky, LELASSEUX Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, PRE Julien, ROPARS Martine, ROBIN Murielle, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSES

M. L'HELGUEN qui donne pouvoir à Mme HUBERT, M. LEFFRAY

Mme MEUNIER est élue secrétaire de séance.

**TRANSFERT DE PROPRIETE DE LA VOIRIE ET ESPACES VERTS DU LOTISSEMENT DU CHAMP
DU NOYER**

Par délibération du 21 novembre 2023, le conseil municipal a autorisé le transfert dans la voirie communale des voies et réseaux du lotissement « Le Champ du Noyer ».

Afin de permettre la signature de l'acte réalisé par l'ATESART, le conseil municipal décide à l'unanimité que :

- l'acte authentique sera signé par un adjoint au Maire
- l'acte authentique sera authentifié par le Maire.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

